



# Centre de recherche CERF-Guinée

ENQUÊTE NATIONALE  
SUR LE COMPORTEMENT  
ÉLECTORAL ET LES ENJEUX  
DE LA PRÉSIDENTIELLE DE 2020



Étude réalisée entre  
septembre et octobre 2020

Sous la direction de :  
Saikou Oumar BALDÉ  
Chargé d'études :  
Amadou Sadio BAH

Octobre 2020  
[www.cerf-guinee.com](http://www.cerf-guinee.com)  
[cerf@cerf-guinee.com](mailto:cerf@cerf-guinee.com)

## Sommaire

Introduction .....	3
Méthodologie .....	4
Présidentielle du 18 octobre 2020.....	5
Partis politiques et programmes de campagne .....	8
Climat politique et violences électorales.....	13
Candidatures féminines.....	16
Élections et médias.....	20
La place des réseaux sociaux.....	25
Conclusion :.....	28

## Introduction

Les élections ont joué un rôle très important dans le cadre de la transition politique en Guinée en 2010 suite au coup d'État militaire après la mort du Général Lansana Conté. Elles ont permis notamment l'élection du président Alpha Condé et l'instauration de plusieurs institutions indispensables au fonctionnement de la démocratie comme l'Assemblée nationale et la Cour Constitutionnelle.

Cependant, le climat politique en Guinée depuis décembre 2008 (particulièrement en période électorale), a été source de tensions et de conflits politico-ethniques.

Le double scrutin du 22 mars 2020 a remis en cause les acquis démocratiques construits depuis 2010. En effet, l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale et l'adoption d'une nouvelle constitution ont permis au président sortant Alpha Condé, à l'issue de son deuxième et dernier mandat autorisé par la Cons-

titution de 2010, d'être candidat pour un troisième mandat en compétition avec 11 autres partis politiques dont deux femmes. Son principal opposant depuis 2010 reste Cellou Dalein Diallo de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG) qui réussit à créer la surprise en participant à la présidentielle du 18 octobre 2020 après avoir boycotté les législatives et le référendum visant à changer de constitution.

La compréhension des comportements électoraux et de l'exercice des droits fondamentaux et libertés politiques participent à consolider les acquis démocratiques ou tout simplement son instauration ou sa restauration. C'est dans ce but que le CERF a réalisé une étude nationale sur les comportements électoraux, la gouvernance électorale et les enjeux de la présidentielle du 18 octobre 2020. Cette étude permet d'avoir une meilleure compréhension du fonctionnement démocratique, des enjeux électoraux et des risques

d'instabilité du pays. Elle permet également d'avoir une meilleure orientation des politiques pu-

bliques et des réformes électorales qu'on pourrait envisager.

## Méthodologie

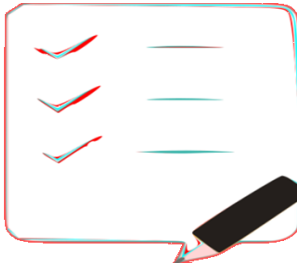
Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par le CERF entre le 26 septembre et le 7 octobre 2020.



Cette étude est menée auprès d'un échantillon de 1 067 personnes (49 % d'hommes et 51 % de femmes), représentatif de la population guinéenne âgée de 18 ans et plus. L'étude respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par questionnaire avec une marge d'erreur estimée à plus ou moins 3 %, un niveau de confiance de 95 % et un taux de ré-

ponse estimé à 80 %. La répartition de l'échantillon est proportionnelle aux statistiques dans chaque région en tenant compte du genre. Kankan 22%, Labé 8%, Mamou 6%, Boké 8%, Conakry 20%, N'zérékoré 14%, Kindia 13%, Faranah 9%. Les conclusions de l'étude reflètent un état de l'opinion guinéenne à l'instant de sa réalisation et ne peut faire l'objet de publication sans l'accord du CERF.

La représentativité de l'échantillon a été établie par la méthode des quotas (sexe, âge) après stratification par regroupement régional (les 7 régions administratives plus la ville de Conakry) sur la base des statistiques finales du fichier électoral rendu public le 14 septembre 2020 par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Un échantillon aléatoire de deux préfectures (plus le chef-lieu de la région) a été ensuite tiré. L'échantillon est tiré sur un total de 5 410 089 électeurs considérés comme la taille de la population ayant l'âge de voter, correctement inscrits sur les listes électorales et répartis en 14 938 bureaux de vote.



Les questionnaires ont été administrés par des enquêteurs à l'aide de huit (8) superviseurs sur le terrain en contact direct avec les répondants du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2020. Sur les 1 067 personnes, 1 027 personnes ont été effectivement interrogées. Après vérification, 1 013 questionnaires exploitables ont pu être analysés soit 94,93 % de l'échantillon.

Régions		Sexe		Total
		Homme	Femme	
Conakry	Effectif	103	106	209
	%	49,3 %	50,7 %	100 %
Kindia	Effectif	59	75	134
	%	44,0 %	56,0 %	100 %
Boké	Effectif	34	52	86
	%	39,5 %	60,5 %	100 %
Mamou	Effectif	22	28	50
	%	44,0 %	56,0 %	100 %
Labé	Effectif	38	47	85
	%	44,7 %	55,3 %	100 %
Faranah	Effectif	46	47	93
	%	49,5 %	50,5 %	100 %
Kankan	Effectif	99	109	208
	%	47,6 %	52,4 %	100 %
N'Zérékoré	Effectif	72	76	148
	%	48,6 %	51,4 %	100 %
Total	Effectif	473	540	1013
	%	46,7 %	53,3 %	100 %

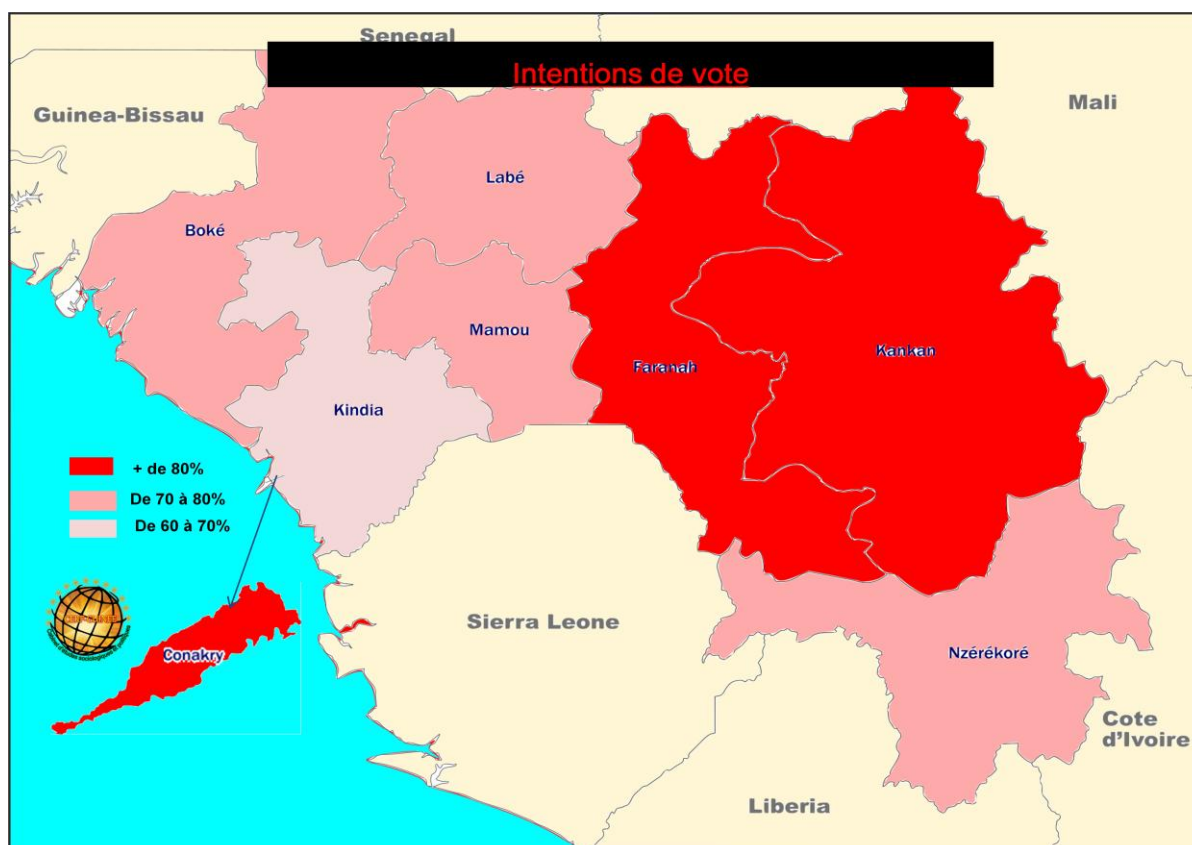
## Présidentielle du 18 octobre 2020

Le vote en tant que geste par lequel des électeurs participent à la désignation de représentants ou à la légitimation d'une décision, il faut le reconnaître, s'intensifie de plus en plus en Guinée. Cependant, les conditions dans lesquels il s'exerce posent avec acuité la question de la crédibilité des élections. La candidature de Alpha Condé suite à un changement de constitution (après ses deux mandats) attire particulièrement l'attention sur ce processus, mais également les conditions dans les-

quelles cette élection est organisée du fait des violences qui ont précédé le double scrutin du 22 mars 2020.

Malgré les multiples insuffisances liées au processus électoral, il y a une forte estimation de la participation. À Conakry, Faranah et Kankan, les intentions dépassent les 80 %. À Kindia 67,9 %, 73,3 % à Boké, 78 % à Mamou, 77,6 % à Labé et 77,7 % à N'Zérékoré. Les abstentionnistes

sont plus nombreux dans les régions de Kindia (26,9 %), Boké (18,6 %) et N'Zérékoré (17,6 %). Le taux de personnes qui ne souhaitent pas voter est très bas dans les régions de Kankan (9,1 %), Labé (12,9 %), Mamou (14 %), et Conakry (15,3 %).



Les intentions de vote sont plus élevées chez les femmes avec 52,1 % d'intentions de vote

contre 47,9 % chez les hommes sur le plan national. C'est aussi chez les femmes où il y a plus

d'indécis avec 53,7 % et 46,3 % chez les hommes.

Cette observation est éphémère d'autant plus qu'elle

est susceptible d'évoluer avant la fin de la campagne présidentielle.

### Indice de confiance de l'administration électorale

Reformée en 2018 par la loi L/2018/044/AN du 5 juillet 2018, portant modification de certaines dispositions de la Loi L/2012/016/CNT du 19 septembre 2012, portant création, organisation, attributions et fonctionnement de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la CENI est l'institution chargée d'organiser toutes les élections en Guinée. L'administration électorale guinéenne est sous le contrôle de la CENI qui est assistée par le Ministère de l'Administration du territoire et de la décentralisation (MATD) et la Cour Constitutionnelle (CC) comme juge électoral dans le cadre des élections nationales.

La réforme constitutionnelle de 2020 a élargi les compétences de l'exécutif dans le contrôle de la Cour constitutionnelle en don-

nant la possibilité au président de la République de nommer le président de la Cour Constitutionnelle (qui était élu par ses pairs) et de nommer 33 % des membres de la Cour. Depuis 2010, l'indice de confiance s'est largement détérioré<sup>1</sup> avec les multiples crises.

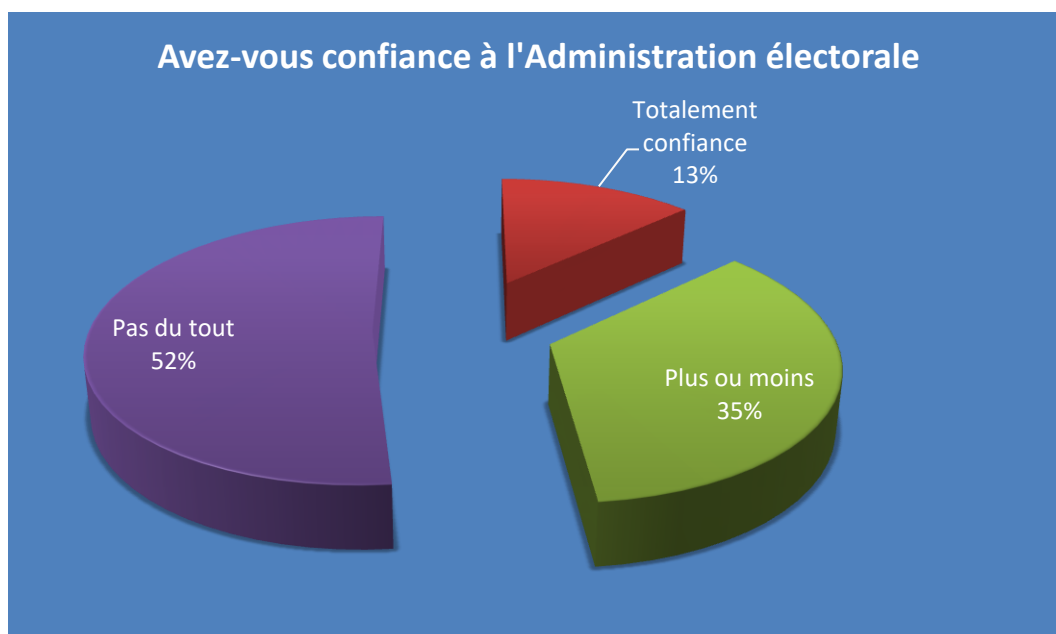
Cette étude montre, en effet, que 52 % de la population n'a pas confiance à l'administration électorale. 35 % plus ou moins et seulement 13 % de la population a totalement confiance à l'administration électorale (CENI, CC, MATD).

Il faut noter que la CENI a fait un énorme progrès quant à elle, car elle gagne quelques points de confiance malgré les vicissitudes sur le fichier électoral et l'organisation du double

<sup>1</sup> Rapport d'étude CERF-Guinée sur les enjeux électoraux et les questions de démocratie participative en Guinée, 2018.

scrutin du 22 mars 2020 dans un contexte qui ne permet pas de

garantir un processus inclusif.



8

La CENI organise les élections politiques et les référendums en Guinée. Elle est techniquement aidée par les départements ministériels concernés par le processus électoral, notamment le ministère en charge de l'Administration du Territoire.

La Cour Constitutionnelle est quant à elle la juridiction compétente en matière constitu-

tionnelle, électorale et des libertés et droits fondamentaux. Elle veille à la régularité des élections nationales et des référendums dont elle proclame les résultats définitifs. Cependant, les différentes crises qu'elle a connues ainsi que ses nombreuses décisions rendues lors du processus de changement constitutionnel ne garantissent pas une sérénité pour les prochaines élections.

## **Partis politiques et programmes de campagne**

La Cour constitutionnelle guinéenne dans son arrêt N° AE013 du 9 septembre 2020

portant validation et publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle du



18 octobre 2020 a validé 12 candidatures sur les 13 pour la présidentielle. Considérant que le dossier de candidature de Monsieur Edouard Zoutomou Kpoghomou ne répond pas aux condi-

tions prévues à l'article 42 de la nouvelle Constitution adoptée en mars 2020. Les candidatures retenues sont :

<b>N°</b>	<b>Candidats</b>	<b>Partis politiques</b>
1	Abdoul Kabèlè Camara	Rassemblement Guinéen pour le Développement « RGD »
2	Ousmane Doré	Mouvement National pour le Développement « MND »
3	Mandiouf Mauro Sidibé	Alliance des Forces pour le Changement « AFC »
4	Ibrahima Abe Sylla	Nouvelle Génération pour la République « NGR »
5	Alpha Condé	Rassemblement du Peuple de Guinée Arc-en-ciel « RPG ARC-EN-CIEL »
6	Makalé Traoré	Parti de l'Action Citoyenne par le Travail « PACT »
7	Ousmane Kaba	Parti des Démocrates pour l'Espoir « PADES »
8	Makalé Camara	Front pour l'Alliance nationale « FAN »
9	Mamadou Cellou Dalein Diallo	Union des Forces Démocratiques de Guinée « UFDG »
10	Bouya Konaté	Union pour la Défense des Intérêts Républicains « UDIR »
11	Laye Souleymane Diallo	Parti de Liberté et du Progrès « PLP »
12	Abdoulaye Kourouma	Rassemblement pour la Renaissance et le Développement « RRD »

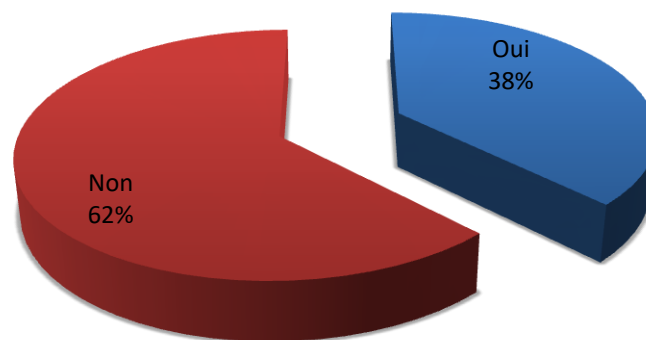
La Campagne électorale ouverte le 18 septembre 2020 (pour une durée de 30 jours) devrait permettre aux 12 candidats d'exposer leurs différents programmes auprès des citoyens.

C'est l'ensemble des opérations de propagande qui précèdent un scrutin; temps, juridiquement réglementé, durant lequel se déroulent ces opérations.

C'est le moment privilégié pour la politisation, elle permet de construire et d'entretenir des représentations du monde social divisé en camps<sup>2</sup>.

Les campagnes électorales en Guinée ont toujours été émaillées de violences. La forte communautarisation des partis politiques et les discours divisionnistes intensifient les risques de violences électorales. Les programmes de sociétés cèdent facilement la place aux violences physiques ou symboliques. Les résultats de cette étude montrent que 62 % de la population ne connaît pas le contenu des programmes de société des partis politiques. Ce qui pose la question de savoir sur quelle base les candidats seront donc choisis par les citoyens.

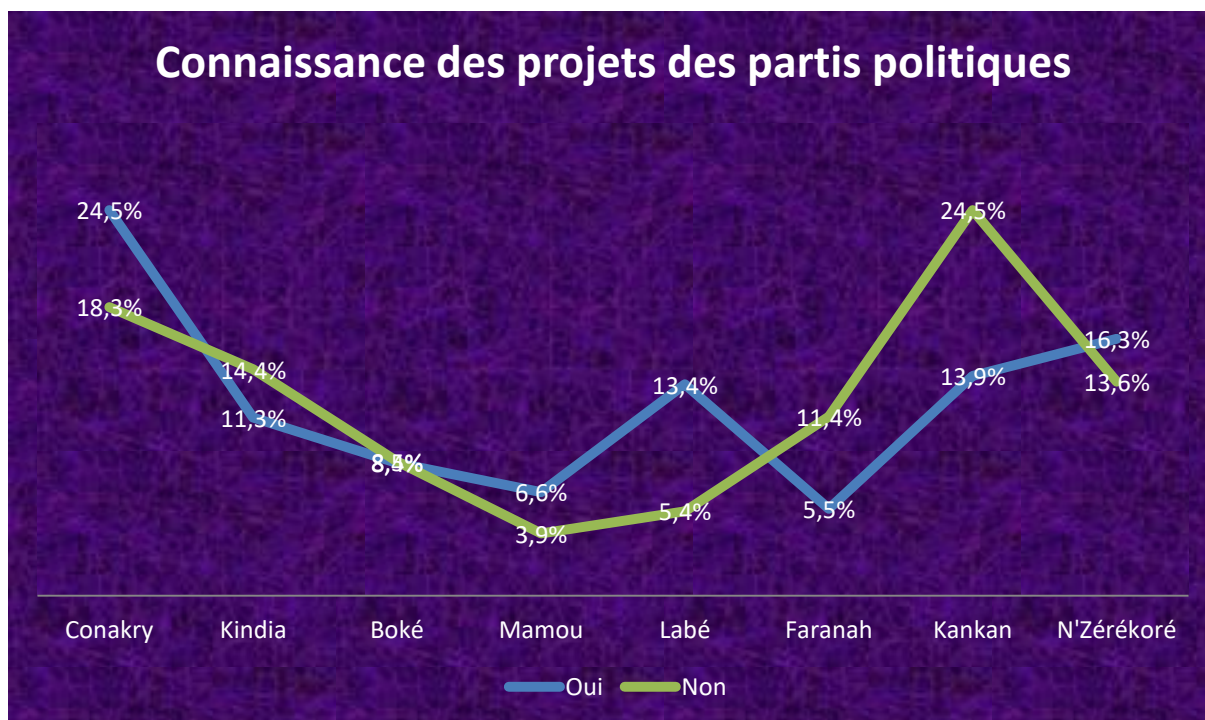
#### Connaissance programme politique des partis



<sup>2</sup> Paul BACOT, *Dictionnaire du vote : Élections et délibérations*, PUL, p35.

En région, c'est seulement à Conakry, Labé et N'Zérékoré où la proportion de personnes ayant lu, vu ou entendu parler du contenu

d'un programme de société est supérieur à la proportion de ceux qui n'ont pas connaissance des projets des partis politiques.



À Conakry, un écart de 6 % entre ceux qui connaissent les projets des partis politiques et ceux qui ne connaissent pas (24,5 % de Oui et 18,3 % de Non). C'est le taux de connaissance des projets des partis politiques le

plus élevé sur le plan national. Cela pourrait s'expliquer par la forte implantation des partis politiques dans la capitale, mais aussi une forte présence des radios, télévisions et la facilité d'accès à internet.



L'accès aux projets des partis politiques est très difficile et parfois impossible tout simplement du fait qu'il n'existe pas de projets, en outre, seuls les deux grands partis politiques (l'UFDG et le RPG) sont implantés sur tout le territoire national depuis 2010. La Haute Autorité de la Communication (HAC) a, le 17 septembre 2020, procédé au tirage au sort

pour l'émission "Journal de campagne" sur la RTG (Télévision nationale) pour une durée de 7 minutes par parti politique. Cela aurait pu permettre de rehausser le niveau de connaissance des citoyens du contenu des projets de sociétés. Cependant, la campagne est largement suivie à travers les autres médias et peu à la RTG et les médias d'État.

## Climat politique et violences électorales

La période électorale en Guinée est souvent l'occasion de violences physiques et symboliques. En 2010, 2013 et 2015, les violences électorales ont fait des dizaines de morts. Les manifestations du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) ont enregistré plusieurs dizaines de morts depuis le lancement du mouvement visant à empêcher le Président de la République à changer de constitution et briguer un troisième mandat.

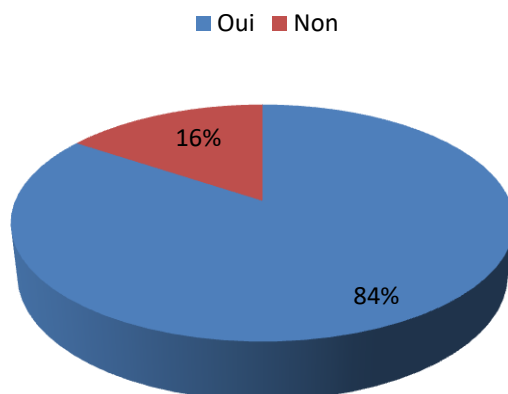
Selon le rapport d'*Amnesty International* intitulé « Marcher et mourir : urgence de justice pour les victimes de la répression des manifestations en Guinée » : « entre octobre 2019 et juillet

2020, au moins 50 personnes ont été tuées en Guinée lors de manifestations contre le changement de Constitution impulsé et réalisé par le pouvoir en place, et lors de protestations contre le manque d'électricité et contre la gestion des barrages sanitaires mis en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ».

C'est dans ce contexte que la présidentielle du 18 octobre 2020 est organisée. Cette étude révèle que huit (8) guinéens sur dix (10) sont inquiets quand à l'issue de cette élection. Il est apparu que 84 % de la population est inquiète et 16 % de la population garde une certaine sérénité.

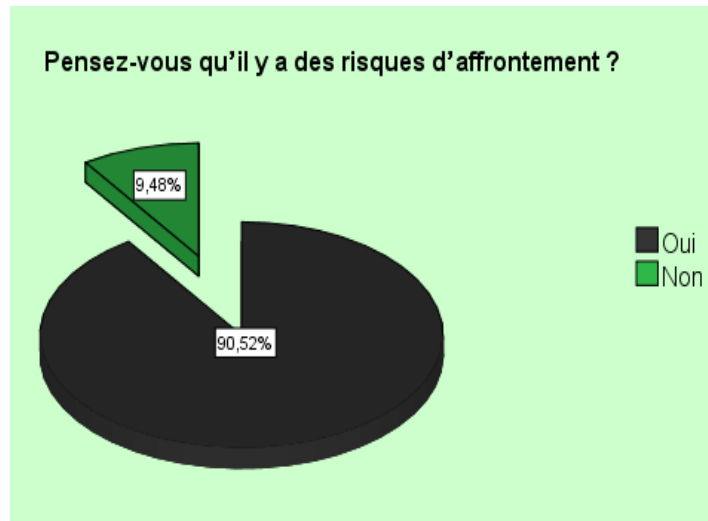
13

### Ces élections suscitent-elles une inquiétude chez vous?



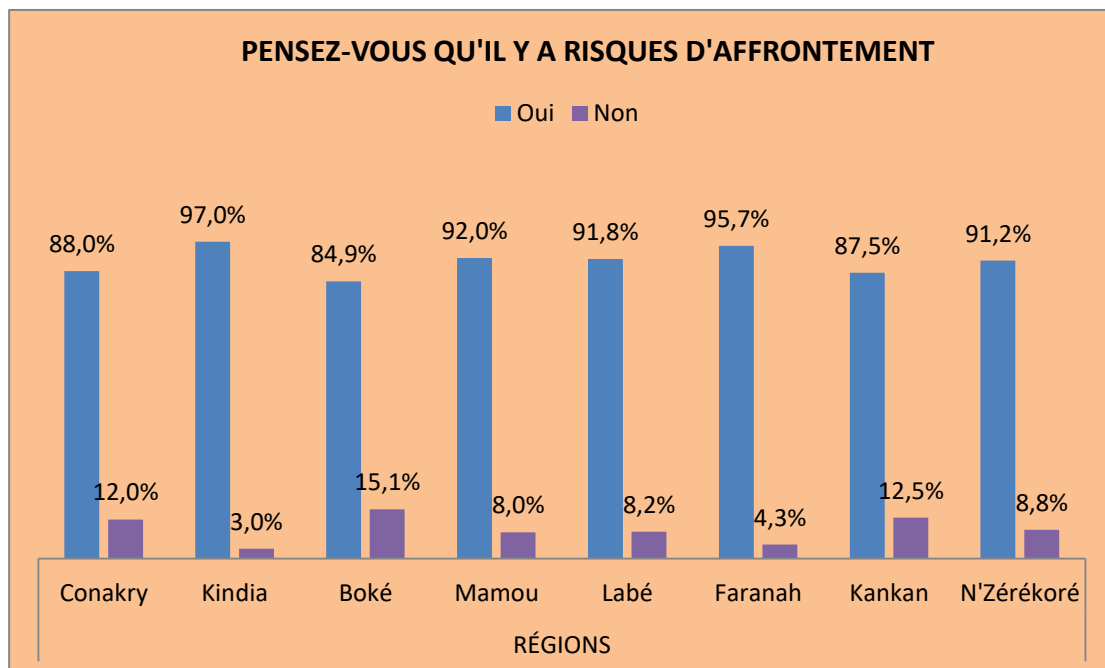
L'analyse des résultats sur le terrain montre que plus de 90 % de la population pense qu'il

y a des risques d'affrontement avec ce processus électoral soit avant, pendant ou après le vote.



Dans les régions, le sentiment de risque d'affrontement en période électorale se répartit comme suit : À Conakry, 88 %, à

Kindia 97 %, à Boké 84,9 %, à Mamou 92 %, à Labé 91,8 %, à Faranah jusqu'à 95,7 %, à Kankan 87,5 % et à N'Zérékoré 91,2 %.



Pour comprendre comment cette crainte collective se renforce, il a été question de vérifier la nature même de la campagne électorale suite à des attaques de cortèges et de militants de partis politiques dans certains endroits du pays. À Conakry et dans la région de Kindia, les populations

pensent à plus de 84 % que la campagne électorale est violente. Cette violence n'est pas simplement physique, elle est aussi verbale et symbolique. À Mamou et N'Zérékoré entre 75 et 84 %. À Kankan et Faranah entre 70 et 75 %. Enfin à Boké et à Labé entre 60 à 70 %.



## Candidatures féminines

La Guinée a signé la Convention des Nations Unies sur les droits politiques de la femme le 19 mars 1975 et ratifiée le 24 janvier 1978. Une convention qui a été ouverte à la signature en application de la résolution 640 (VII) adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 décembre 1952. Cette convention stipule que les femmes auront, dans les conditions d'égalité avec les hommes, le droit de vote dans toutes les élections, sans aucune discrimination. Elles seront, dans les conditions d'égalité avec les hommes, éligibles à tous les organismes publiquement élus, constitués en vertu de la législation nationale, sans aucune discrimination. Il faut attendre 2010 pour voir une femme candidate à la présidentielle en Guinée. Saran Daraba Kaba à la tête de la Convention démocratique panafricaine (CDP), seule femme en lice est arrivée 15<sup>ème</sup> au premier tour

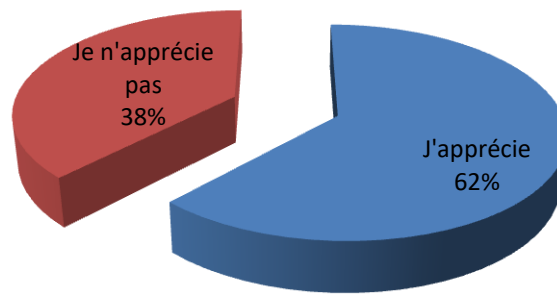
du scrutin sur les 24 candidats avec 0,39 % des voix. De même, pour la présidentielle du 11 octobre 2015, une seule femme Marie Madeleine Dioubaté du Parti des écologistes de Guinée (PEG) sur les 8 candidats.

Pour la présidentielle de 2020, il y a eu une évolution dans les candidatures par rapport à 2010 et 2015 d'autant plus qu'il y a deux candidates pour la première fois à une présidentielle. Makalé Traoré, présidente et candidate du Parti de l'Action Citoyenne pour le Travail (PACT) et Makalé Camara, candidate du parti Front pour l'Alliance nationale (FAN).

Les résultats de cette étude montrent en effet que les candidatures des deux femmes sont largement appréciées. 62 % de la population guinéenne en âge de voter apprécie les candidatures féminines et 38 % n'apprécie pas.



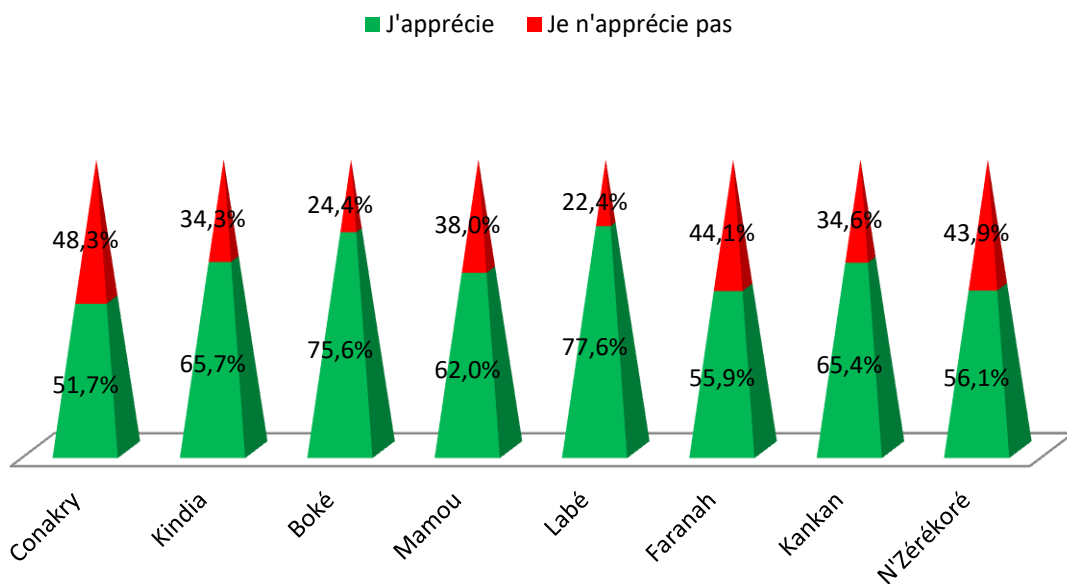
## Candidature des femmes



Dans toutes les régions de la Guinée, plus de la moitié de la population apprécie les candidatures des femmes. C'est un énorme progrès dans le cadre de la promotion des droits politiques des femmes et de la lutte contre une société androcentrée.

À Conakry, nous avons 51,7 % (le pourcentage le moins élevé par rapport aux autres régions) d'opinion favorable. Kindia 65,7 %, Boké 75,6 %, Mamou 62 %, Labé 77,6 %, Faranah 55,9 %, Kankan 65,4 % et N'Zérékoré 56,1 %.

## Candidatures féminines par région



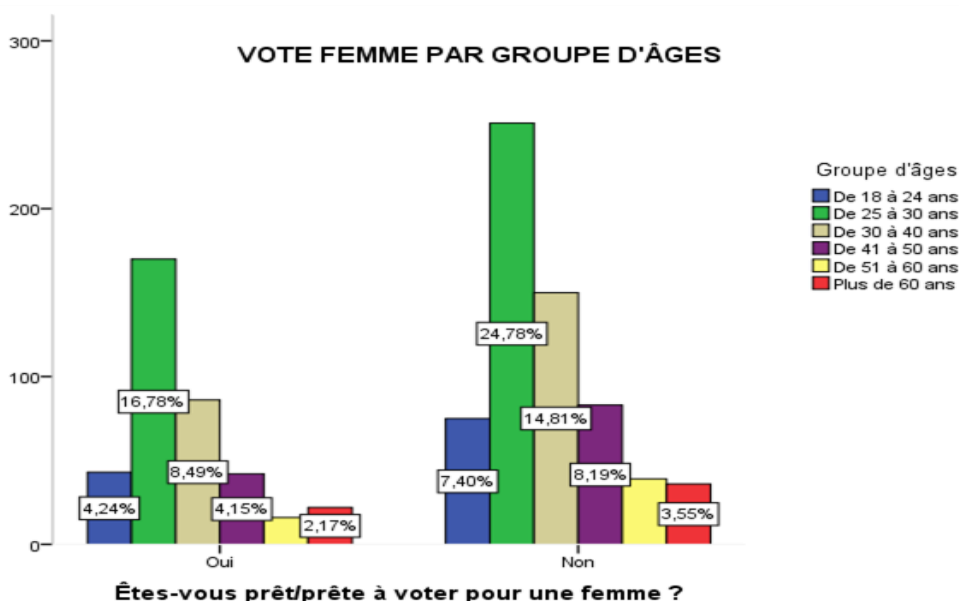
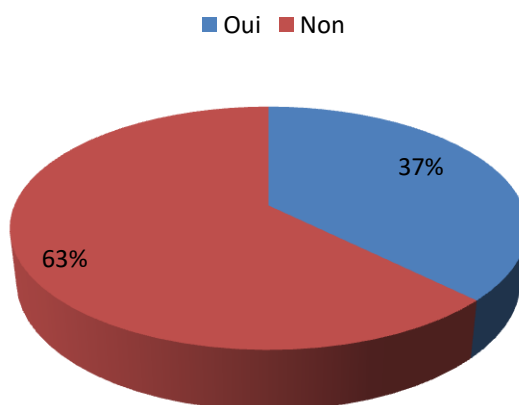
Si les candidatures des deux femmes sont largement appréciées par les guinéens, il demeure cependant que pour la présiden-

tielle d'octobre 2020, 63 % de la population n'envisage pas voter pour une femme. Par ailleurs, 37 % de la population pourrait

voter pour une candidate si elle se montre convaincante. Ce qui est paradoxal, car d'un côté les candidatures féminines sont ap-

préciées et de l'autre côté une grande partie de la population ne se sent pas prête à voter pour une femme, quel que soit le projet.

### Êtes-vous prêt/prête à voter pour une femme ?



Les scores des femmes lors des deux dernières présidentielles (2010 et 2015) illustrent la réticence des populations. Le poids de la culture et le profil des candidates pourraient jouer un

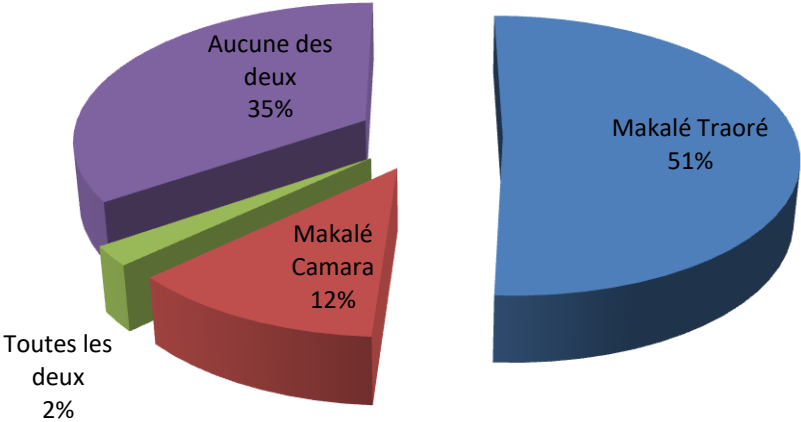
grand rôle en plus du poids ethnique qui n'est pas un facteur négligeable dans un pays où les deux plus grands partis politiques ont une base ethnique.

Le taux le plus élevé de ceux qui sont prêts à voter pour une femme concerne les personnes âgées de 25 à 30 ans et de

30 à 40 ans. Par contre, chez les personnes ayant plus de 50 ans le taux reste le plus bas.

Parmi les deux candidates à la présidentielle de 2020, la candidate du Parti de l'Action Citoyenne par le Travail (PACT) Dr Makalé Traoré semble être de loin la plus connue. D'ailleurs, 51 % de la population connaît ou a entendu parler d'elle, 12 % pour la candidate du Front pour l'Alliance nationale (FAN), alors que 35 % de la population ne connaît aucune des deux candidates et seulement 2 % de la population connaît les deux candidates.

**Quelle candidate connaissez-vous?**



La candidate du « PACT » Dr Makalé Traoré est largement la candidate la plus connue dans toutes les 7 régions en plus de Conakry.

Cela pourrait s'expliquer par son parcours, son statut

d'ancienne ministre, ses nombreuses années d'engagement en tant que présidente du Réseau des femmes africaines, ministres et parlementaires de Guinée (RE-FAMP), présidente de la Coalition des filles et femmes de Guinée

(COFFIG), mais surtout son engagement en 2010 en tant que directrice de campagne du président Alpha Condé candidat du RPG-ARC-EN-CIEL. Cependant, son discours a tendance à s'orienter

## Élections et médias

La République de Guinée compte de nos jours une dizaine de chaînes de télévision et une centaine de radios (nationales, étrangères et privées). La lutte pour l'indépendance de la presse et la libéralisation des ondes n'a pas été souvent facile en Guinée. À partir de la libéralisation du pays en 1990, le président Lansana Conté a fait adopter la Loi n° 91-05 du 23 décembre 1991 portant sur la liberté de la presse, de la radio, de la télévision et de la communication en général. La presse écrite plus tenace a réussi, malgré les contraintes, à se développer progressivement. Cependant, il faut attendre 2005, après la libéralisation des ondes suite à une forte pression de la communauté internationale et des partis politiques de l'opposition pour voir la création des premières ra-

davantage en faveur des femmes qu'aux autres couches de la société, ce qui pourrait constituer un frein pour mobiliser un électorat diversifié.

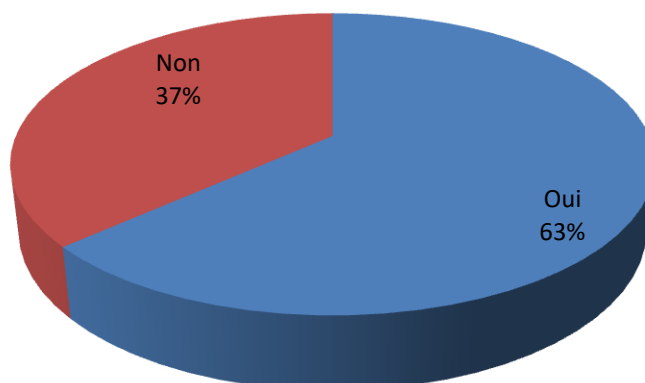
dios privées. Le décret D/2005/037/PRG/SGG portant conditions d'implantation de stations de radio diffusion et de télévision privées en Guinée, en son article 1 dispose clairement que « *Tout citoyen guinéen jouissant de ses droits civiques ou toute personne morale de droit guinéen, à l'exception des partis politiques et des confessions religieuses, peut créer, posséder, exploiter une station de radiodiffusion et/ou de télévision privée en Guinée, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur* ». Après des décennies de monopole étatique, une rude concurrence va commencer entre les médias privés et ceux de l'État. Les médias privés jouissants d'une certaine liberté de ton ont tout de suite pris le dessus avec des émissions politiques très

écoutées. L'émission la plus écoutée est une émission de la Radio Espace FM « Les Grandes Gueules », une émission de débats contradictoires sur l'actualité guinéenne. Par la même occasion,

ces radios et télévisions offrent un espace d'expression aux partis politiques de l'opposition qui étaient jusqu'alors défavorisés dans les temps d'antenne sur les médias publics.

Les radios et télévisions ont permis depuis 2010 d'avoir plus de débats contradictoires entre partis politiques, citoyens, société civile, gouvernement, etc. lors des processus électoraux en Guinée. Leurs apports dans le cadre de l'instauration d'une véritable démocratie ne font aucun doute. Cependant, le rôle et la responsabilité des médias en Guinée continuent de susciter encore débat et attire la curiosité des observateurs lors des scrutins en Guinée.

### Pensez-vous que les médias jouent leur rôle ?



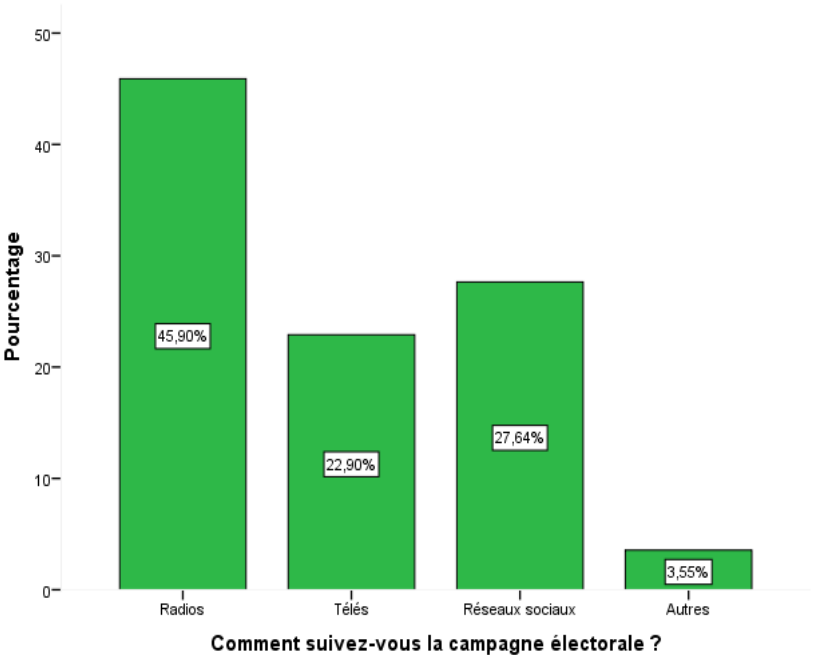
C'est une belle image que renvoie la majorité de la population sur le rôle que jouent les médias dans le pays. Au total,

63 % de la population guinéenne pense que les médias jouent effectivement leur rôle.

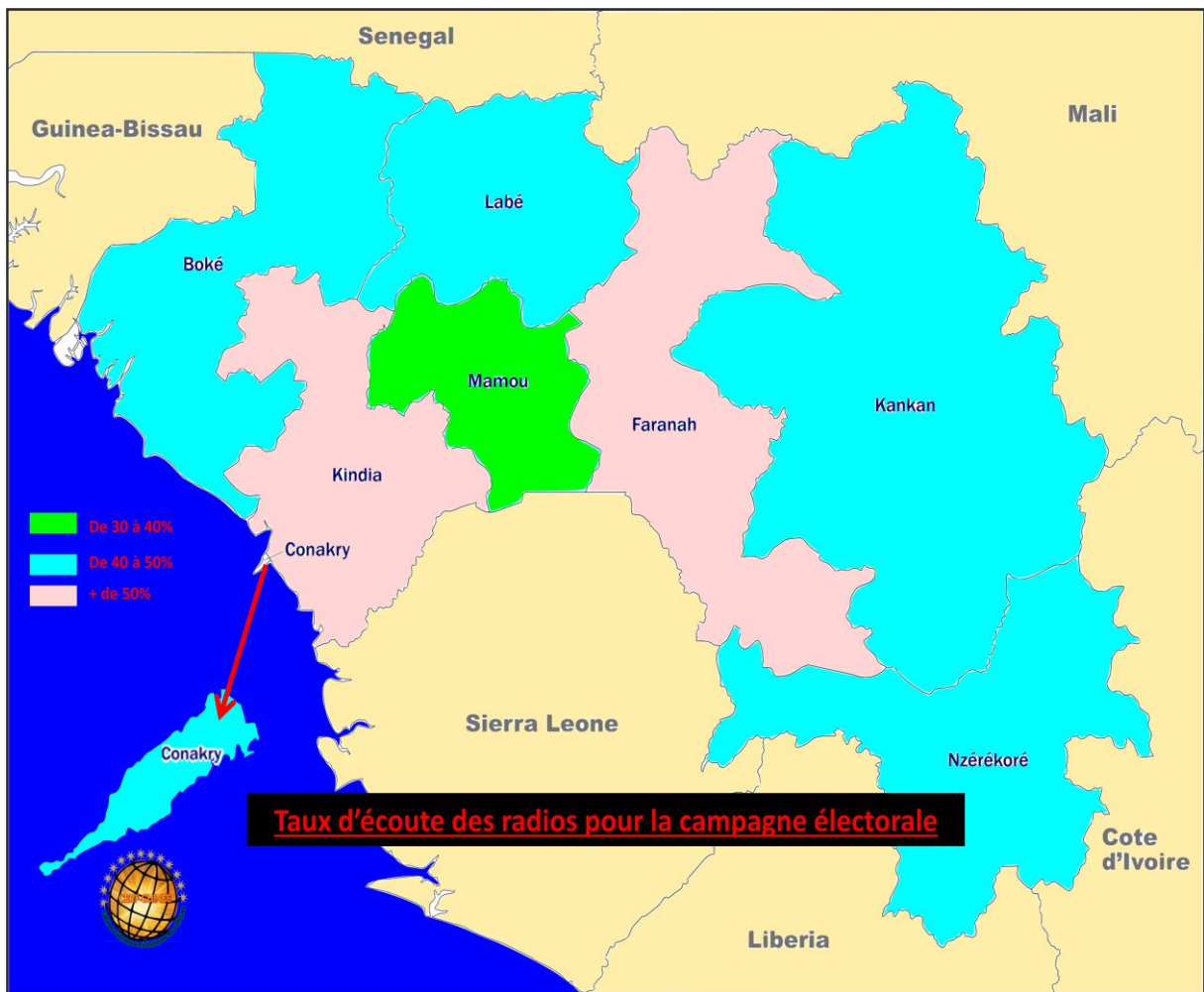
Il faut admettre que les hommes de médias exercent dans des conditions assez difficiles depuis un certain temps. Du fait de la nature violente de la répression des manifestations, ils subissent au même titre que certains manifestants des violences. Des journalistes violentés, des rédactions saccagées et leurs matériels parfois détruits. Ces manifestations constituent un danger pour leur sécurité. C'est le cas du journaliste El Hadj Mohamed Diallo tué le 5 février 2016 dans une manifestation entre leaders rivaux de l'UFDG (principal parti de l'opposition).

La période électorale constitue une période particulièrement risquée dans l'exercice de leurs fonctions sans compter les difficultés d'accès au terrain.

Pour la présidentielle de 2020, 45,90 % de la population écoute les radios pour suivre la campagne, 22,90 % suit la campagne à travers les télévisions, 3,55 % de la population suit la campagne à travers d'autres canaux. Un canal plus important que les télévisions a été mesuré au cours de cette étude. L'utilisation des réseaux sociaux pour la campagne. 27,64 % de la



population utilise les réseaux sociaux pour suivre la campagne. Un taux mesuré pour la première fois en Guinée qui montre la place des réseaux sociaux dans la communication politique et les campagnes électorales.



Plus de 50 % de la population guinéenne suit la campagne électorale à travers les radios dans les régions de Kindia et de Faranah. Dans les régions de N'Zérékoré, Kankan, Labé, Boké et Conakry entre 40 et 50 % de la

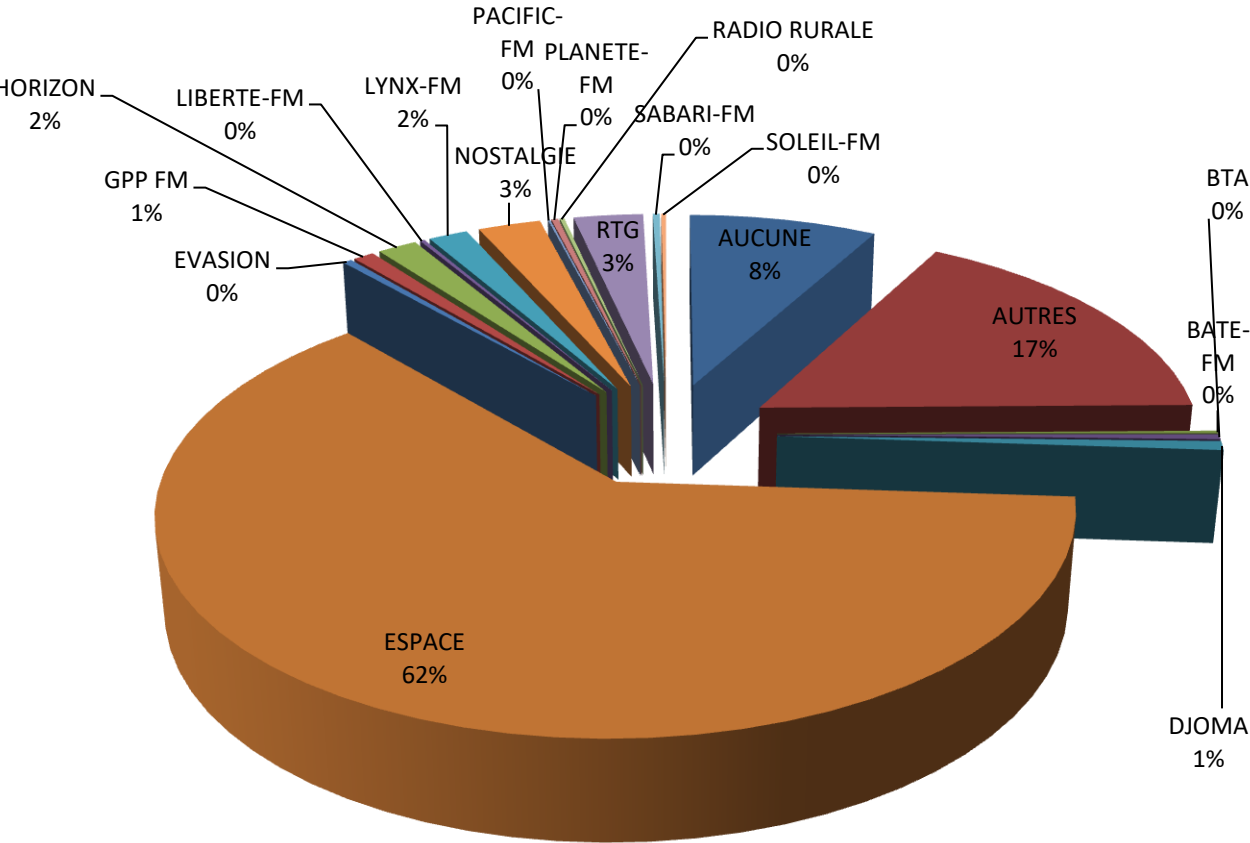
population. Enfin, entre 30 à 40 % dans la région de Mamou.

Cela peut être des radios internationales, nationales ou locales et montre que les populations locales sont encore attachées à ce canal d'information.

Sur les 45,90 % de la population guinéenne qui suit la campagne à travers les radios, plus de la moitié, 62 % ont choisi la radio Espace FM pour suivre la campagne. Les populations n’hésitent pas à citer la Radio et son émission “Les grandes gueules” pour illustrer leurs choix.

La radio Espace arrive largement devant dans toutes les régions. Elle est soit écoutée di-

rectement ou suivie à travers les réseaux sociaux. Elle occupe le premier rang dans la majorité des tranches d’âges et très largement. Le taux d’audience monte beaucoup plus chez les jeunes ayant dépassé le baccalauréat quand on croise les données avec le niveau de diplôme et baisse pour ceux qui n’ont aucun diplôme. C’est l’inverse que l’on constate avec la RTG et les radios locales.



Quelle Radio écoutez-vous pour la campagne ?



Considérés comme le 4<sup>ème</sup> pouvoir, les médias traditionnels ont cédé progressivement la place aux réseaux sociaux.

L'information politique dévient de la communication poli-

tique. Les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter sont devenus des outils de communication de tous les politiques auprès de la population guinéenne.

## Quelle est la place des réseaux sociaux dans le processus électoral ?

25

### La place des réseaux sociaux

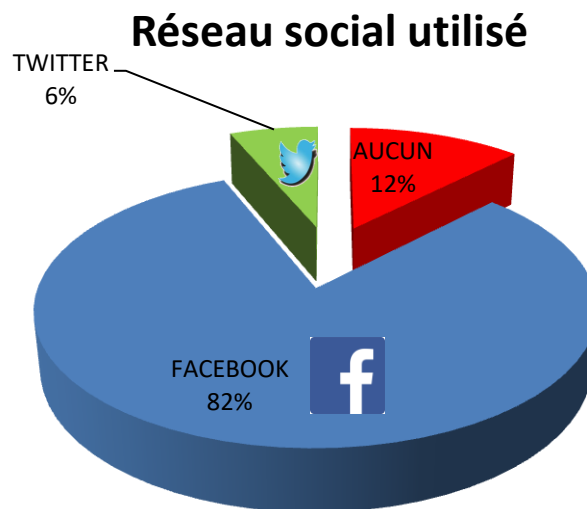
Avec la démocratisation des réseaux sociaux en République de Guinée et du web participatif, les attitudes et comportements des populations vis-à-vis de la politique ont tendance à faire de grands changements. Les représentants de l'État, des partis politiques, les leaders d'opinion, etc. qui étaient inaccessibles auparavant, sont devenus plus proches des internautes à travers les publications, likes, partages et commentaires sur tout ce qui touche à l'organisation de la société à travers Facebook, Twitter, Instagram, WhatsApp, etc. Le politique est aujourd'hui en pleine

mutation à travers le monde, et ces outils sont devenus des moyens plus appropriés pour communiquer directement avec les citoyens sans passer par un relai.

Si ces outils permettent aujourd'hui en Guinée de toucher une grande partie de la population avec peu de ressources et libèrent en même temps la parole, ils posent cependant le problème de la « politique émotion », les réactions à chaud qu'ils imposent et obligent parfois les partis politiques, les pouvoirs publics ou leaders d'opinion de faire des communications sans recul.

Le premier enseignement qu'on peut tirer c'est le fait que 27,64 % de la population utilise les réseaux sociaux pour suivre la campagne électorale. Ce qui dépasse les chaînes de télévision.

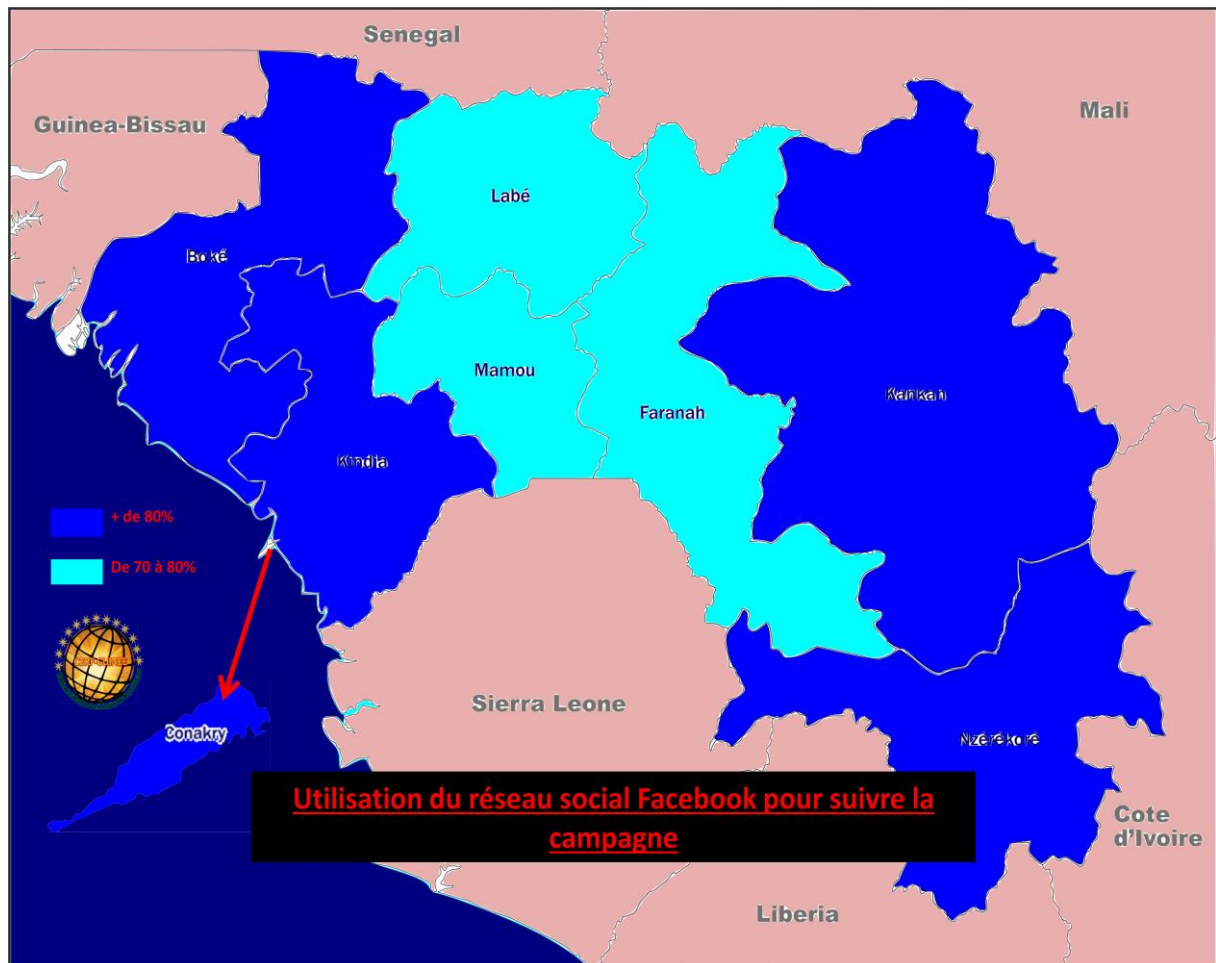
Le réseau social Facebook arrive très largement en tête. Les 82 % de ceux qui utilisent les réseaux sociaux pour s'informer sur la campagne utilisent le réseau social Facebook et 6 % Twitter.



Tous les candidats sans exception ont des comptes et pages Facebook qui sont alimentés régulièrement et suivis par des milliers de guinéens.

La page Facebook du président Alpha Condé enregistre 972 000 abonnés et celle de Cellou Dalein Diallo près de 600 000

abonnés. C'est devenu le principal outil de communication virtuelle des partis politiques. La retransmission en direct des meetings et la possibilité de réagir à tout instant en touchant une très grande partie de la population font que ce canal est très largement utilisé.



Le réseau social Facebook reste le réseau le plus utilisé dans toutes les régions de la Guinée et très largement. À Conakry, Kindia, Kankan, N'Zérékoré et Boké, Facebook est utilisé à plus de 80 % parmi ceux qui utilisent les réseaux sociaux pour suivre la

campagne. Dans les régions de Labé, Mamou et Faranah, le réseau social Facebook est utilisé entre 70 à 80 % parmi ceux qui utilisent les réseaux sociaux pour suivre la campagne électorale.

## Conclusion :

La présidentielle de 2020 est un processus électoral qui présente assez de risques pour la stabilité du pays. Depuis octobre 2019, les événements ont fragilisé la stabilité du pays. Le comportement des électeurs varie en fonction des régions et du contexte. La difficulté pour certains leaders de battre campagne dans des zones qui leur sont défavorables cristallise les tensions.

Penser qu'on peut améliorer la démocratie en organisant uniquement des élections est un leurre. La démocratie se construit tout au long des années avec des institutions fortes basées sur le respect des textes fondamentaux qui régissent le fonctionnement d'un État. Les conclusions de cette étude montrent que les avis sont largement partagés sur l'amélioration du processus démocratique en Guinée à travers la présidentielle de 2020. D'ailleurs, 34,95 % de la population pense que cette élection n'améliore en rien le processus démocratique

dans le pays. Le changement constitutionnel et le projet de 3<sup>ème</sup> mandat du président Alpha Condé n'apaisent pas les tensions. Toutefois, 35,34 % de la population estime que cette élection contribue à renforcer le cadre démocratique et 29,71 % de la population reste sans avis.

Pour finir, ce processus électoral est celui de tous les dangers. Une société civile divisée, une opposition décidée à aller au bout de l'alternance et le parti au pouvoir qui met tout en œuvre pour le maintien du président. Pour éviter le pire, les autorités doivent veiller au respect du cadre légal et sanctionner toutes les violations du cadre légal et réglementaire. Enfin, de véritables réformes institutionnelles doivent être engagées pour l'instauration d'un État de droit, réunissant tous les acteurs socio-politiques du pays. La crise de confiance entre pouvoir politique et société civile, entre gouvernants et gouvernés, entre partis

politiques et administration électorale s'accroît à chaque processus électoral.

Restaurer le climat de confiance semble être crucial pour

l'efficacité des réformes. Cela passe inéluctablement par un processus de dialogue inclusif, constructif et efficace.





**CENTRE DE RECHERCHE CERF-GUINÉE**  
[cerf@cerf-guinee.com](mailto:cerf@cerf-guinee.com)  
[www.cerf-guinee.com](http://www.cerf-guinee.com)

